

COMMUNE DE TOULOUM: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°008/AONO/C.TLM/CIPM/AI/2022
DU 20/04/2022 EN PROCEDURE
D'UREGENCE POUR LA
CONSTRUCTION D'UN PARC
VACCINOGENE DANS CERTAINES
LOCALITES DE LA COMMUNE DE
TOULOUM, DEPARTEMENT DE MAYO
KANI LOT 1 : BARDOUKI, LOT 2
: DANA, LOT 3 : GOLONDAKRI ;
LOT 4 : SAO TSAI.**

1.Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022 du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, le Maire de la Commune de TOULOUM, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de **TOULOUM**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de de construction de quatre (04) parcs vaccinogènes à BARDOUKI, DANA, GOLONDAKRI ET SAO TSAI, dans la Commune de TOULOUM.

2.Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture.

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Huit Millions (8 000 000) FCFA par parc.**

4.Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus de deux (02) lots

5.Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6.Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA de l'Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire :

7.Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM dès publication du présent Avis.

8.Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **15 000 (Quinze mille) francs CFA par lot**, payable à la Recette municipale de la Commune de TOULOUM.

9.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)**

exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM contre décharge, au plus tard le **10/05/2022 à 10 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/C.TLM/CIPM/AI/2022 DU 20/04/2022 EN PROCEDURE
D'UREGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOULOU, DEPARTEMENT DE
MAYO KANI**

**LOT 1 : BARDOUKI, LOT 2 : DANA, LOT 3 : GOLONDAKRI ET LOT 4 :
SAO TSAI.**

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

10.Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de Cent Soixante Mille (**160 000**) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12.Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été

établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/05/2022** à **11** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14.Critères d'évaluation

2. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. Absence d'une pièce administrative 48h après ouverture ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. Absence d'un sous détails de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieure ou égal au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des

offres.

17.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Touloum, dès publication du présent avis. Tel : 696 01 13 56 « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25/ 699 37 07 48** ».

MAROUA Le 27-04-2022
Le 1er Adjoint au Maire
AHMADOU